



LES LOYERS SONT TROP CHERS

Initiative sur les loyers ✓

Initiative populaire fédérale

«Oui à la protection contre les loyers abusifs (initiative sur les loyers)»

Publiée dans la Feuille fédérale le 03.06.2025. Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu des articles 34, 136, 139 et 194 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 68s.):

La Constitution¹ est modifiée comme suit:

Art. 109, al. 1bis et 1ter

^{1bis} Un loyer est abusif lorsqu'il excède les coûts effectifs pour la chose louée en plus d'un rendement approprié ou lorsqu'il résulte d'un prix d'achat exagéré.

^{1ter} Les loyers sont vérifiés automatiquement et régulièrement et, le cas échéant, adaptés. Une vérification a aussi lieu à la demande du locataire.

¹ RS 101

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'une initiative populaire est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Remplir impérativement tous les champs!

Table with 5 main columns: N° postal, Commune politique, Canton, Adresse exacte, Signature manuscrite, and a vertical 'Contrôle' column. It contains 10 rows for signature collection.

Vous trouverez ici notre règlement de protection des données: initiative-loyers.ch/protection-des-donnees/

Le comité d'initiative, composé des auteurs de celle-ci désignés ci-après, est autorisé à retirer la présente initiative populaire par une décision prise à la majorité absolue de ses membres ayant encore le droit de vote: Jacqueline Badran, Thurwiesenstrasse 3, 8037 Zürich; Patrizia Bernasconi, Blumenrain 32, 4051 Basel; Pablo Blöchlinger, Kreuzstrasse 23, 8640 Rapperswil; Sarah Brutschin, Sevogelstrasse 32, 4052 Basel; Céline Dellagana-Rabuffetti, La Strada Nòva 70, 6677 Aurigeno; Christian Dandrès, Rte J.-J.-Rigaud 55A, 1224 Chêne-Bougeries; Xavier Daniel, Al Riè da Cásro 15, 6702 Claro; Julia Huguenin-Dumittan, Rue de Beauregard 11, 2300 La Chaux-de-Fonds; Daniel Gähwiler, Mythenstrasse 2, 6003 Luzern; Jessica Jaccoud, Chemin de la Taillaz 20, 1149 Berolle; Lorenz Keller, Höhenweg 15, 8200 Schaffhausen; Marie Levrat, Rte des Colombettes 297, 1628 Vuadens; Pierre-Yves Maillard, Rue du Lac 34, 1020 Renens; Monika Maire-Hefti, Grande rue 38, 2316 Les-Ponts-de-Martel; Lisa Mazzone, Avenue Ernest-Pictet 5, 1203 Genève; Béatrice Métraux, Chemin du Ru 17, 1041 Bottens; Sophie Michaud Gigon, Av. du Grey 3, 1004 Lausanne; Edith Siegenthaler, Monbijoustrasse 61, 3007 Bern; Carlo Sommargua, Bd des Philosophes 11, 1205 Genève; Larissa Steiner, Kalkbreitestrasse 43, 8003 Zürich; Michael Töngi, Unter Strick 84, 6010 Kriens; Adriano Venuti, via dei Casagrande 38, 6932 Lugano-Breganzona; Manuela Weichelt, Oberwiler Kirchweg 17, 6300 Zug; Cédric Wermuth, Rotfarbstrasse 11, 4800 Zofingen.

Ce formulaire - même partiellement rempli - est à renvoyer aussi vite que possible à: Initiative sur les loyers, Association suisse des locataires, case postale 667, 9430 St. Margrethen. Expiration du délai imparti pour la récolte des signatures: 03.12.2026.

Ne pas remplir les champs gris! Le comité de l'initiative se charge de demander l'attestation de la qualité d'électeur des signataires ci-dessus.

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les ____ (nombre) signataires de l'initiative populaire dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

PS

Table for official certification with columns for signature, date, and function of the official.